

Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex
☎ : 05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	Remy PLUYAUT
Principale-adjointe	Mylène CHAUVIN
Professeur responsable	Benoît JAULIN
Conseiller technique départemental	Arnaud PROUST
Site du collège	http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

1. Le calendrier de recrutement

Retour des dossiers au collège	Vendredi 10 avril 2020 délai de rigueur
Tests de sélection des candidates	Mercredi 13 mai 2020 <ul style="list-style-type: none"> entre 9h et 12h : entretien, visite du collège et de l'internat. (l'heure exacte sera précisée sur la convocation) repas au collège (offert aux candidates, au tarif invité pour les parents) de 13h30 à 17h00 : tests sportifs.
Envoi des résultats du concours	Fin mai 2020
Envoi du dossier pour l'admission à l'internat	Les élèves qui réussissent le concours et désirent être internes sont prioritaires. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site du collège, ou peut-être demandé au secrétariat, et est à renvoyer au collège 48h après la notification d'admission au concours et au plus tard vendredi 5 juin 2020 délai de rigueur
Inscription des admises au collège	De lundi 15 juin 2020 et jusqu'au 10 juillet 2020 sur RV.

2. Les études.

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines. La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité Latin ou Grec, ni une classe bi-langue (Anglais-Allemand ou Anglais Chinois).

3. La pratique sportive.

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat,

- lundi 15h-17h, mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17h (temps de transport compris)

Ces activités se déroulent dans un lieu mis à la disposition du collège par le service des sports de la Ville de Saintes ou de Saint-Georges des coteaux. Par ailleurs, l'élève suit les heures habituelles d'éducation physique et sportive. Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4. La vie scolaire.

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

5. Les débouchés à l'issue de la section sportive.

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3^{ème} selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.

Après la 3^{ème}, elles ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaire et footballistique, le permettent :

- au lycée B. Palissy à Saintes, en section sportive football 2^{nde} GT ;
- au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, ou au lycée de La Venise Verte, à Niort, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : un pôle espoir féminin, sous réserve d'avoir été remarquées par un club de haut niveau.

6. Les Frais.

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse)

Prix de la pension : 1303,20 €/an en 2019-20

Prix de la demi-pension : 471,60 €/an pour 5 jours ; 429,80 €/an pour 4 jours en en 2019-20

Equipement sportif :

- Protèges tibias obligatoires à tous les entraînements ;
- Tenue de la section sportive proposée en début d'année. (coût de 80 euros maximum pour 2 ans)
- Nécessaire de douche à chaque séance

7. L'admission.

L'admission par concours est valable pour une année scolaire. Le concours doit être repassé chaque année.

Pour une élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Caillié, la réussite au concours vaut demande de dérogation, habituellement accordée sauf changement de réglementation.

- **Les candidates doivent avoir un bon niveau de pratique dans la discipline sportive choisie.**
- **Être inscrite en section sportive scolaire suppose d'être assidue aux entraînements et de faire preuve d'investissement.**

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive football.

Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers des bulletins trimestriels des deux dernières années.

Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical initial effectué **par un médecin du sport de votre choix**, que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera jointe à la fiche de candidature.

- **En cas de réussite au concours et durant la scolarité, l'inscription à un club de football sera obligatoire ainsi que l'adhésion à L'Association Sportive du collège Caillié, affiliée à l'UNSS.**
- **Les responsables légaux des candidates doivent vérifier auprès de leur assurance que celle-ci couvre les blessures qui pourraient survenir le jour du concours et fournir l'attestation avec ce dossier.**

8. La sélection sportive.**Le calendrier de sélection**

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier.

Les épreuves sportives se dérouleront au Complexe Yvon Chevalier, (club house ESS Football pour l'accueil), 56, Cours du Maréchal Leclerc, 17100 SAINTES, selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.

Les épreuves

- En 4^e/3^e :**
- Parcours chronométré en conduite de balle
 - Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête)
 - Vitesse sur 20m
 - Jeu réduit
 - Jeu à 8 contre 8

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège, du conseiller technique départemental de football et des responsables techniques de la section sportive. Il est présidé par le chef d'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

cochez la case qui vous concernera à la rentrée 2020

4^{ème} 3^{ème}

1. La joueuse	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom		
Prénom		
Née le		à
Classe précédente		
Club de		
N° de licence obligatoire		
Poste de jeu	Poste principal : Poste secondaire :	
Latéralisation	<input type="checkbox"/> Gauchère <input type="checkbox"/> Droitière	
Internat envisagé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Date		
Signature	La candidate,	

2. Responsables légaux	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom(s)		
Prénom(s)		
Adresse(s)		
☺		
@		
Date	demandons l'inscription de notre enfant au concours de recrutement de la section sportive football du collège René-Caillié.	
Signature	Responsables légaux.	

3. Les avis

L'entraîneur,	
<i>Niveau technique, intelligence du jeu, motivation, état d'esprit, investissement</i>	
Nom, Prénom :	Signature

L'enseignant(e) de l'année en cours,	
<i>Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général</i>	
Nom, Prénom :	Signature

L'enseignant(e) d'éducation physique et sportive,	
<i>Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité</i>	
Nom, Prénom :	Signature

4. Les visas

	Le/la Chef(fe) d'établissement actuel(le),	Le/la Président(e) du club,
Date		
Signature		

Cette fiche est à retourner au Collège René Caillié - BP 20301 - 17107 Saintes Cedex

pour le **Vendredi 10 avril 2020** **délai de rigueur**, accompagnée de :

- La copie des bulletins trimestriels sur les deux dernières années
- La fiche de contrôle médical complétée par votre médecin du sport.
- Attestation d'assurance scolaire.

Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense
Complétée par un médecin du sport.

La sportive	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>
Nom	
Prénom	
Née le	Catégorie d'âge
Adresse	
Discipline pratiquée	
Club de	

Antécédents médicaux et chirurgicaux	
Vaccinations	
Morphologie	
Appareil locomoteur	
trouble de la statique rachis	
membres supérieurs	
membres inférieurs	
Appareil cardio-vasculaire	
Pouls tension artérielle	
Auscultation - ECG	
Test d'effort (Flexion de Ruffier-Dickson ou sur ergomètre)	
Appareil respiratoire	
Spirométrie	
Auscultation	
Perméabilité nasale	
Observations	

Date	
Tampon	Signature

La fiche médicale complétée par le médecin
mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso,
sera jointe à la fiche de candidature et parvenue au collège en respectant le **déla**i de rigueur.